

# La nouvelle revue de presse

NRP Février 2011, n°6



## Dossier

# Migrations: Soif de liberté ou expression d'une mal-vie

### Economie

L'Inflation, cet acide qui ronge l'économie et la société algériennes

Mourad BENACHENHOU

### Droit

Graves violations lors des gardes à vue

Salima TLEMÇANI

### Culture

Cinéma arabe : La nécessaire convergence des actions

Mohamed BENSALAH

### Mémoire

Les brindilles séculaires de L'La Fatima

Nouri NESROUCHE

الصيغة الجارية  
مختارات الصحف

## Dossier Migrations:

### Soif de liberté ou expression d'une mal-vie

Extrait de «Migrations marocaines, vieilles routes, nouveaux destins»

Michel Péraldi, Ahlame Rahimi , p.4

Extrait de « Emigration clandestine en Tunisie »

Mabrouk Mehdi, p.4

Forum de jeunes sur la dynamique de la participation dans la vie politique : "Écoutez-nous !"

Houria Akram, p.5

La mal-vie pousse des milliers de jeunes algériens à quitter le pays: Le carburant du désespoir

Mohamed Touati, p.6

«La sociologie du chômage représente un mélange détonant au Maghreb»

Mohamed Bahloul, p.7

## Economie

L'Inflation, cet acide qui ronge l'économie et la société algériennes

Mourad Benachenhou, p.8

## Droit

Graves violations lors des gardes à vue

Salima Tlemçani, p.10

Les sociétés de droit algérien ne pourront plus bénéficier de crédits étrangers, p.11

## Culture/Médias

Cinémas arabes : La nécessaire convergence des actions

Mohamed Bensalah , p.12

La presse électronique à la conquête du marché virtuel

Mustapha Benfodil, p.13

«Nous avons été victimes de beaucoup de blocages»

Lounès Guemache, p.13

## Mémoire

11e marathon des dunes voir Taghit et... courir

Kamel Bouchama, p.14

Les brindilles séculaires de L'La Fatima

Nouri Nesrouche, p.15

Beni Snous (Tlemcen): Une fête pour la solidarité et l'identité

Chahreddine Berriah, p.15

**Mémoire**, p.16

---

*La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse »,  
créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.*

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

*Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :*



CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: [www.cdesoran.org](http://www.cdesoran.org)

---

**Ont collaboré à ce numéro**

Faïza GACHI

Bernard JANICOT

Hizia LAKEDJA

Fayçal SAHBI

Mehdi SOUIAH

Leila TENNCI

Houari ZENASNI

**Si vous voulez recevoir gratuitement les numéros suivants de la Nouvelle Revue de Presse, envoyez-nous un message à l'adresse suivante:**

[nrpresse@yahoo.fr](mailto:nrpresse@yahoo.fr)

---

Les idées exprimées dans les textes repris par la NRP n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

## Editorial

L'idée d'un dossier consacré aux jeunes, à la mal-vie et au phénomène "Harga" nous est venue suite aux événements qu'a connus une grande partie du monde arabe; des mouvements de contestation menés par les "jeunes", ayant pour seule revendication, "changer le système politique", unique ga-

rantie, répètent-ils, d'une "vie meilleure". Mais en rédigeant cet éditorial une question m'est venue à l'esprit: Ce qui s'est passé en Tunisie et en Egypte, et ce qui est en train de se passer en Libye et au Yémen risque-t-il de se produire en Algérie? Tout Algérien, je suppose, se pose cette même question. Mais personne n'a de réponse à fournir. Moi-même je suis dans l'incapacité de donner mon avis pour la raison que je n'en ai aucun. Par ailleurs ce que je peux faire c'est introduire la compilation de textes que nous avons sélectionnés.

Pour la constitution du dossier nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle, "ce qui pousse les jeunes à quitter le pays serait la précarité de leur situation, autrement dit, la mal-vie", une hypothèse d'ailleurs appuyée par les auteurs des textes du dossier. L'une des phrases marquantes de l'article de Mohamed Touati, met l'accent sur le fait que cette mal-vie endurée par ces éventuels "harraga (s)" est plus une souffrance psychologique, ce sentiment que leur pays est hostile à la réalisation de leurs rêves, à l'assouvissement de leurs désirs, de leurs ambitions, pensent-ils, dépassent et de très loin ce que leur pays a à leur offrir. Il écrit, "En théorie, l'Algérie a de quoi rendre heureux le sien. L'économie nationale bénéficie d'une conjoncture financière inégalée depuis l'Indépendance. Le pays s'est débarrassé du poids contraignant de sa dette extérieure. L'état de ses finances est envié par les pays les plus industrialisés de la planète. Et c'est curieusement vers ces pays que lorgnent les jeunes algériens qui rêvent d'un ailleurs qui pourrait satisfaire leurs rêves les plus fous mais, au demeurant, les plus légitimes: du travail, un logement et des distractions qui correspondent à leur génération et à leur temps". Et c'est toujours dans ce même sens que vont les propos de Mohammed Bahloul, qui dit qu'au-delà de ces besoins de base (l'alimentation, le logement, la stabilité économique) subsistent des besoins d'un ordre différent, des "...besoins radicaux en terme de liberté d'expression, d'association, d'organisation, de loisirs, etc...", auxquels l'Etat n'a pas su répondre jusqu'à présent.

Les extraits d'articles que nous avons mis en ouverture du dossier traitent de réalités autres que celles de la réalité algérienne, mais nous avons cru sage de les mettre pour la raison qu'ils dressent un portrait assez fidèle (l'idéal-type) du harrag. Suivis de toute une série d'articles énumérant les motivations qui conduisent les jeunes « algériens » à la harga.

Mehdi Souiah

## Extrait de «Migrations marocaines, vieilles routes, nouveaux destins»

C'est évidemment une forme des « fictions instituant » par lesquelles on perçoit les phénomènes migratoires aujourd'hui, que d'évacuer la présence marocaine dans les contingents de clandestins qui tentent de franchir les frontières de la forteresse Europe. Or, cette présence est bien réelle, aux côtés des Subsahariens, dans les mêmes embarcations de fortune au départ des ports sahariens vers les Canaries, de la Libye vers l'Italie, ou de quelques ports méditerranéens moins surveillés que Tanger, en direction de l'Espagne.

Les Marocains ont d'ailleurs toujours migré clandestinement. Confrontés à des dispositifs et procédures bureaucratiques parfois très lourds, nombre de migrants du siècle passé ont toujours préféré prendre des « raccourcis » pour rejoindre l'Europe, « L'immigration marocaine en France a été marquée par les départs clandestins, dont la proportion dépasse ou avoisine les 90 % de l'effectif marocain qui était présent en France durant la période coloniale ». Toute l'histoire des migrations marocaines vers l'Europe est aussi celle d'une clandestinité qu'on pourrait qualifier de tranquille. Elle ne fait l'objet d'aucun signalement particulier et n'apparaît qu'exceptionnellement sur la scène publique, tant dans les pays d'accueil que dans le pays d'origine, à l'occasion d'opérations de régularisation, ou d'arrestations, voire de tragédies.

Dans les années quatre-vingt-dix, l'apparition médiatique des harragas — littéralement « brûleurs » — signale un renversement dans cette représentation attachée aux dynamiques migratoires. Le hrig vient en effet donner un nom à une pratique qui n'en avait pas. Car ce qui différencie alors ceux qui se désignent, puis que l'on désigne sous ce terme ne tient pas aux modes de franchissement, aux ruses dont il atteste; le changement tient d'abord au sens symbolique que l'on donne à cette pratique. Le « harrag » est un solitaire, un aventurier héroïque ; le « pateriste », au contraire, est une victime anonyme. Parallèlement aux processus de victimisation et de stigmatisation dont les « pateristes » font l'objet dans la presse et les médias, un autre basculement est perceptible dans le discours ordinaire sur la migration : tout au contraire du « héros » brûleur de vie et de papier, exalté par l'opinion, le « pateriste » est un faible, un innocent grugé, un paysan mal informé, victime de son innocence et de sa faiblesse, autant sinon plus que de sa précipitation. La manière même dont on invoque les conditions de vie des candidats poussés à la migration est une vision mécaniste de la désespérance. [...] Par différence avec le « harrag », le « pateriste » est un antihéros, victime indistincte, sans personnalité, homme sans caractère, pris dans les filets des mafias, poussé par des forces supérieures qui le dépassent et l'écrasent. [...]

Le « hrig » comme expérience sociale s'apprend aujourd'hui dans les villes. La préparation d'un départ, l'organisation d'un convoi, les contacts avec les passeurs, sont tous des moments qui se préparent par des séjours dans les métropoles marocaines. [...]

Michel Péraldi, Ahlame Rahimi, *La revue Naqd*, n°26/27

## Extrait de « Emigration clandestine en Tunisie »

Tenter de migrer renvoie le candidat à la migration d'un espace fermé et limité, dans bien des cas celui du village, à un espace plus ouvert, qui se décompose en villes relais et se termine dans d'autres villes, voire d'autres pays. Globalement, cet espace migratoire combine espace rural, espace villageois et espace urbain. Dans ces conditions, migrer clandestinement oblige les candidats à s'adapter à cet espace hautement contrôlé, discontinu, dans un objectif unique, partir. Dans ce type de migration, l'envie de partir ne suffit pas, les méthodes et les moyens font partie des garanties de la réussite.

En Tunisie, l'émigration clandestine est largement symptomatique d'une jeunesse en crise, en quête de son devenir. Les nouvelles politiques migratoires en Europe, avec l'instauration des visas pour les Tunisiens se rendant en Italie, ont eu pour conséquence le développement et l'augmentation de la migration clandestine des Tunisiens vers les pays de l'Europe occidentale, une augmentation qui s'est amplifiée faute des conditions socioéconomiques qui projettent chaque année des dizaines de milliers de jeunes dans la précarité. L'absence de perspectives est atroce. De ce fait, une culture « suicidogène » est en train d'émerger d'une manière inquiétante. Parmi les motivations les plus frappantes, figure cette « culture de fuite » qui se manifeste dans plusieurs comportements. Elle correspond en premier lieu à la dévalorisation de l'école et au statut du savoir en général. Grâce aux nouvelles techniques de la communication, de plus en plus à la portée (dans les deux sens), la médiatisation de l'ailleurs à travers le dumping des images qui, quotidiennement, inondent évidemment les champs de la perception de ces jeunes, a fini par refouler cette catégorie de leurs propres territoires physique et symbolique. L'envie de partir répond, en réalité, à ce besoin. La migration clandestine n'est qu'une réponse parmi d'autres à ce besoin. Ainsi, si l'on examine la succession des différentes étapes de la migration clandestine en Tunisie, leur évolution, leur prospérité, leur déclin, on constate qu'elles expriment le refus de cette jeunesse de la condition qui lui est faite. Un nombre important de jeunes, qui ne cesse de croître, exprime sa récusation à travers une partance très particulière. Ce départ clandestin est une contestation par fuite. Si la résistance s'exprime souvent par l'attachement ardent à un territoire, dans le cas de l'émigration clandestine, cette résistance, se traduit par la fuite. La précarité, la conscience confuse, voire fautive (erronée), l'absence de structures (associations, syndicats...) ne laissent à ces jeunes que la possibilité de développer de petites stratégies fuyardes et fugaces. Les expressions des jeunes témoignent de cette envie irrésistible : « je m'en vais en leur laissant le pays » [...].

Mabrouk Mehdi, *La revue Naqd*, n°26/27

## Forum de jeunes sur la dynamique de la participation dans la vie politique : “Écoutez-nous !”

*La jeunesse, un mot qui peut déplacer les montagnes d'idéaux et nourrir les rêves les plus fous. Les alchimistes courent toujours derrière la pierre philosophale et les rêveurs inspirent les grandes œuvres.*

**Houria AKRAM**

Et pourtant il prend une autre définition en ce début du 21ème siècle tant il fait peur au jeunes et inquiète les adultes, tant il constitue une tranche de vie et sa trajectoire qui recouvre sous ce mot plusieurs préoccupations s'inscrivant dans notre actualité, nos sociétés et notamment au sein de nos familles. La jeunesse est l'étape d'une nouvelle génération et le passage de l'état d'adolescent en transformation vers l'âge adulte, un adulte, cet enfant qui a en principe réalisé ses rêves en se réveillant un beau matin au printemps de sa vie. Braves et téméraires, les jeunes ont la force de leur âge et le courage d'oser prendre les risques. Le temps de la jeunesse, un temps de passage pendant lequel les questions d'actualité se posent à tous et chacun s'interroge sur son devenir et sa place dans la société.

Ce sont les préoccupations de tous ces jeunes étudiants, des membres d'associations de quartiers, d'organisations estudiantines, des représentants de cellules d'aides aux malades, et même de jeunes lycéens qui ont été invités à participer au forum sur les jeunes et la vie politique. Ils ont été conviés à donner leurs points de vue sur la pratique politique, et les règles qui la composent, et ils étaient nombreux hier avec la confiance en soi au moment où les parlementaires et les représentants de la société civile, étaient moins rassurés face à l'énormité des jeux et des défis de notre époque

confrontée au chômage, au développement économique, aux loisirs et autres contingences de la vie. Et pour leur permettre d'exprimer leurs sentiments sur les choses qui les intéressent, donner leurs points de vue sur leur réalité et savoir ce qu'ils les préoccupent, une rencontre de réflexion et d'échange de débat leur a été déclinée à la faveur de la journée parlementaire organisée hier à l'assemblée populaire nationale. Au travers de cette journée d'étude, les jeunes se sont exprimés et ont présenté leur lecture des concepts qui remplissent la littérature des partis politiques et les arcanes de leurs leaders. En préambule à la thématique en débat, le président du groupe parlementaire du FNA, Abdelkader Drihem, a salué la grande participation et l'affluence nombreuse des jeunes et leur intérêt à mieux comprendre la vie politique nationale pour se situer par rapport à la démocratie, la pluralité politique et à tous les combats pour des idéaux se projetant dans les années 50 quand d'autres adultes de leur âge, à l'instar de Bitat, Didouche, Benmhidi, Boudiaf, Krim Belkacem, pour ne citer qu'eux, ont pris la décision de nourrir la flamme du 1er Novembre 1954 et de briser les chaînes du joug colonial en balisant les chemins à la reconquête de la liberté et de la souveraineté nationale. D'autres jeunes

de leur âge ont pris le flambeau en 1962 et se sont armés de leur savoir en se mobilisant en hommes politiques, architectes et bâtisseurs de la nation. Comme hier, les jeunes d'aujourd'hui cherchent leur voie et prospectent le terrain s'appuyant sur l'expérience de leurs aînés et exprimer leur volonté d'exister à part entière et active dans la vie de la société voulant trouver les créneaux de leur intégration en tant qu'acteurs et partenaires politiques. « Nous sommes ici pour exprimer la volonté des jeunes et leur besoin d'intégration à l'action politique au sein des partis politiques », soutiennent des jeunes à l'instar de Sid Ali, Dahmane, Mohamed, Kahina, Sarah, ajoutant que « tout ce que nous demandons c'est de nous exprimer et qu'ils entendent nos inquiétudes, nos espérances pour nous venir en aide, par des conseils, des idées à mettre en projets ». Et alors qu'est ce qui

empêche les jeunes d'adhérer dans un parti politique, la scène nationale est remplie de partis qui ne désirent qu'à avoir des militants ? « Oui, nous avons essayé d'adhérer à des partis politiques et l'activité des militants reste confinée dans le nombre d'adhérents. Nous n'avons pas de mots à dire. Ce n'est qu'un slogan et quant à parler des problèmes des jeunes, on ne leur donne pas l'occasion et rares sont les leaders politiques qui permettent aux jeunes de s'exprimer en leur présence et de débattre des affaires du parti. Nous demandons

l'application effective pas les slogans sinon nous n'apporterons jamais notre pierre à l'édifice de construction et par conséquent nous n'aurons jamais droit à l'expérience, eux qui répliquent que les jeunes manquent d'expérience », répliquent Lamia, Rachid, Hassiba, Abdelmoumen, Nassim précisant qu'ils ont de la volonté et des convictions en plus de leur dynamisme et ils disent qu'ils sont prêts à entrer dans la vie active et apporter leur contribution pour peu que les occasions se présentent pour être au service de leur pays ».

Les travaux de la journée parlementaire ont été un agréable forum d'échanges et de discussions entre des spécialistes, des universitaires, des jeunes étudiants et des parlementaires en vue de créer des passerelles de dialogue, casser les murs d'incompréhension et ouvrir des perspectives en de meilleurs lendemains propices à l'intégration des jeunes dans la vie des partis politiques d'autant plus que les députés sont généralement des militants activant au sein des partis politiques et que les jeunes sont des électeurs et de potentiels adhérents à la condition que la classe politique s'ouvre davantage sur sa société et son environnement.

**EL MOUDJAHID**  
LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

19 janvier 2011

# La mal-vie pousse des milliers de jeunes algériens à quitter le pays

## Le carburant du désespoir

Mohamed TOUATI

C'est un paradoxe aux conséquences dramatiques qui caractérise une Algérie dont les réserves en devises ont atteint le chiffre record de 150 milliards de dollars.

Les jeunes algériens s'ennuient à mourir. La majorité d'entre eux ne songent qu'à fuir. Un contexte aux allures kafkaïennes dans un pays qui regorge de projets de développement dont les objectifs déclarés consistent à assurer un avenir meilleur aux générations futures. Pour cela les pouvoirs publics n'ont pas hésité à mettre la main à la poche: 286 milliards de dollars ont été mis sur le tapis alors que les banques croulent sous le poids de surliquidités dont le montant est estimé à quelque 3000 milliards de dinars. De quoi se plaint le peuple?

En théorie, l'Algérie a de quoi rendre heureux le sien. L'économie nationale bénéficie d'une conjoncture financière inégalée depuis l'Indépendance. Le pays s'est débarrassé du poids contraignant de sa dette extérieure. L'état de ses finances est envié par les pays les plus industrialisés de la planète. Et c'est curieusement vers ces pays que lorgnent les jeunes algériens qui rêvent d'un ailleurs qui pourrait satisfaire leurs rêves les plus fous mais, au demeurant, les plus légitimes: du travail, un logement et des distractions qui correspondent à leur génération et à leur temps. Des espoirs qui se sont mus en frustrations nées de la pression étouffante d'une société

conservatrice qui traduit des comportements liés à un mode de vie équilibré en apparence. Des désirs et des aspirations refoulés. L'interdiction de relations sexuelles avant et hors mariage en est l'exemple le plus édifiant. Logiquement, pour convoler en justes noces, il faut déjà avoir assuré son avenir professionnel et avoir un toit. Sur ce plan, ces deux conditions sont encore loin d'être satisfaites si l'on en juge par l'âge du mariage qui a très fortement reculé et du nombre de tourtereaux qui s'unissent et demeurent sous le toit familial.

L'offre n'arrive pas à satisfaire la demande en logement et l'accès à la propriété privée reste une chimère pour les petites bourses qui constituent la majorité de la population algérienne. C'est pratiquement le noeud gordien de l'équation à résoudre. Un défi que les pouvoirs publics n'ont pas réussi à relever. La jeunesse algérienne avide de voyages et de découverte d'autres lieux comme toutes les jeunes du monde, n'a qu'un seul projet en tête: fuir, fuir, fuir...et rien d'autre. Ils n'ont qu'un seul objectif: se débarrasser de ces frustrations. Une espèce de malédiction dont il faut se délivrer. Tous

mettent en exergue leur mal-vie, leur sexualité mal assumée, l'absence de lieux de jeux et de divertissements (terrains de sport...), de création et de culture (salles de cinéma, bibliothèque, médiathèque...), le chômage et l'absence de logement. Leur vie ressemble de manière caricaturée à celle des bêtes de somme.

Manger et dormir ou comment renouveler ses forces physiques pour affronter d'autres lendemains. Les cités sont réduites à une seule fonction: assurer le sommeil de leurs habitants.

Livrés à eux-mêmes et sans aucune autre forme de distraction, certains jeunes noient leurs préoccupations dans la consommation de drogue, de psychotropes ou de projets qui entretiennent l'illusion d'un départ définitif de cette terre qui les a vu naître. Une manière sans équivoque de dire leur désamour. Rompre le cordon

ombilical. Comble de l'ironie c'est vers les pays occidentaux en proie à une crise qui risque de porter un coup fatal à l'Union européenne que le choix de quelques-uns d'entre eux s'est porté.

«950 Algériens clandestins sont détenus depuis plusieurs mois en Grèce alors que le nombre total d'immigrants qui ont rejoint illégalement ce pays s'élève à plus de 5000», révèle TSA dans une information répercutée sur son site le 15 septembre 2010 et qui s'appuie sur une étude

financée par l'Union européenne. Un choix qui peut paraître curieux de prime abord lorsque l'on sait que la crise qui affecte ce pays risque de faire implorer la zone euro.

L'Espagne, une destination très prisée par les Algériens étant en première ligne. 58 immigrés d'origine algérienne ont été interceptés à bord de quatre embarcations, dans la région de Murcie (sud-est), a rapporté il y a 72 heures, une dépêche de l'AFP. «Dix-sept émigrants clandestins algériens ont réussi à atteindre, dimanche 3 octobre, l'île espagnole de Majorque sains et saufs.

Les 17 clandestins étaient partis de Cap Djinet dans la wilaya de Boumerdès à bord d'un chalutier», a déclaré hier à TSA un de ces candidats à l'immigration clandestine dans une conversation téléphonique avec TSA. En l'absence de repères et de prise en charge sérieuse de ses préoccupations, la jeunesse algérienne fout le camp. Peu importe la destination. L'essentiel c'est de fuir.



# «La sociologie du chômage représente un mélange détonant au Maghreb»

**Mohamed Bahloul, économiste, directeur de l'IDRH au Quotidien d'Oran:**

Les réformes engagées il y a plus de vingt ans en Algérie et dans les autres pays du Maghreb produisent des impasses sociales et des crises politiques majeures. Mohamed Bahloul, économiste, directeur de l'IDRH à Oran, identifie, avec beaucoup de clairvoyance, les obstacles sur lesquels a buté l'ouverture de marché en Algérie et au Maghreb. L'échec est colossal.

**Tout en sachant que c'est un phénomène devenu caractéristique de la société algérienne, est-ce que, néanmoins, cette vague d'émeutes qui secoue le pays vous a surpris ?**

C'est un mouvement social qui était prévisible. Plusieurs analystes et observateurs ont pointé du doigt les menaces et les dangers qui pèsent sur la situation sociale globale dans le pays, il y a déjà plus de 20 ou 30 ans. Les signes avant-coureurs de ce mouvement social s'exprimaient déjà avec des micro-émeutes ou bien des émeutes de basse intensité, localisées dans des endroits et régions différentes du pays. Ce mouvement social exprime une colère et un ras-le-bol général dont l'issue n'est pas connue. Je ne pense pas que l'issue de ce mouvement puisse être perçue par un quelconque analyste. La situation évolue très vite.

**On a pu faire le parallèle et la similitude avec le soulèvement en Tunisie, comme si c'était une sorte d'enchaînement. Est-ce que vous êtes de cet avis ?**

Je pense qu'on peut faire le parallèle sur un point précis. A savoir l'échec des réformes économiques et sociales dans l'espace maghrébin, de manière générale et, au-delà, on peut y ajouter l'Egypte en intégrant l'Afrique du Nord. Il est regrettable de remarquer que, sur ces 20 dernières années, tout le travail d'investissement sur le changeant n'ait pas donné de résultats escomptés. Ce qui est très important, c'est que, y compris la Tunisie, qui a plus ou moins réussi sur le plan économique, se trouve aujourd'hui confrontée à des mouvements de rue. Ce qui montre qu'il y a trois types de problèmes communs aux pays maghrébins :

Le premier c'est le chômage. Et ce n'est pas le taux de chômage qui est alarmant. C'est la composition sociologique de celui-ci. C'est un chômage de jeunes, instruits, généralement diplômés issus et localisés en milieu urbain. Donc le chômeur maghrébin est un chômeur jeune, instruit et urbain. Ce qui concentre et ramasse un potentiel de contestation et de revendication extrêmement important. Donc c'est la composition sociologique du chômage et la nature du chômeur qui posent problème. Et non le taux sur lequel souvent on insiste. C'est cette composante sociologique qui présente un mélange détonant et n'a jamais été traitée, que ce soit en Algérie, au Maroc, en Tunisie ou même en Egypte.

Le deuxième problème est la question de la répartition des revenus. La libération des forces du marché dans ces pays a donné lieu à une répartition très inégalitaire des richesses et des revenus. On assiste beaucoup plus à des logiques d'enrichissement que de création de richesses, des logiques de précarisation que de stabilisation et d'intégration, d'inclusion, notamment des jeunes et des forces sociales qui ont émergé à la faveur des réformes économiques.

Le troisième point concerne surtout le mode de gouvernance. C'est un mode de gouvernance excluant, désintégrant, même s'il essaie de financer la paix sociale. On remarque que, plus on avance dans les réformes et l'économie, il y a une désintégration du tissu social, une destruction des liens sociaux, des formes de cohésion sociale. Les réformes économiques dans les pays du Maghreb n'ont pas été travaillées par des échafaudages et une architecture de mise en cohésion des forces économiques et sociales. Ce qui s'est fait dans des pays émergents comme la Chine, l'Inde et surtout le Brésil. Plus on réforme, plus on donne aux dynamiques économiques concurrentielles de la place et de l'espace, plus on fabrique de la cohésion. Et cela pose le problème de la formation d'un Etat capable de fabriquer des institutions qui régulent et encadrent le marché. Là, on a échoué totalement, y compris en Tunisie.

**En quoi la particularité du profil du chômeur maghrébin aurait-elle des**

**incidences sur le soulèvement que nous vivons ?**

Comme je l'ai dit, le profil du chômeur qui fonctionne actuellement est celui d'un type jeune, diplômé et urbain qui concentre une culture et un esprit de contestation important. Ses besoins de base en alimentation, en logement, en emploi, en revenu, sont importants. Mais aussi ses besoins radicaux en termes de liberté d'expression, d'association, d'organisation, de loisirs, etc..., le sont également. On n'a pas su répondre à ces besoins jusqu'à présent.

[...]

**Est-ce que vous pensez qu'il n'y a que des paramètres économiques qui expliquent ces émeutes ?**

Pas du tout. L'économie est politique et particulièrement lorsqu'on est dans une période de changement institutionnel et structurelle de l'économie. A chaque fois qu'on engage des réformes, il faut développer une stratégie de communication et d'institutionnalisation des conflits qui naissent. Tout changement est porteur de conflits parce qu'il met fin à des intérêts et en fait naître d'autres. La meilleure manière est, au moment de la mise œuvre des réformes, de fabriquer des institutions pour réguler ces conflits. Plus qu'une crise politique, nous vivons une crise du politique. Ce qui est remarquable dans les pays maghrébins, c'est le fait que les dynamiques de changements sont porteuses d'exclusion d'une frange importante et sensible de la population, à savoir les jeunes et ceux issus du milieu urbain. C'est pourquoi ces derniers versent dans le désespoir, le pessimisme voire le nihilisme. C'est ce qu'expriment les formes de contestation auxquelles nous assistons aujourd'hui.

Vous avez participé à l'élaboration d'un vaste projet de relance à moyen et long terme de l'économie algérienne. Serait-il tombé à l'eau ? Il est en stand-by. Il concerne la stratégie industrielle et a pour objectif justement de relancer l'économie nationale sur des bases sûres et durables. C'est-à-dire en réindustrialisant le pays et en faisant appuyer la création d'emplois durables sur l'industrie et les services et non pas sur l'économie informelle ou sur les investissements publics tirés par le budget qui sont, malgré toute leur importance en terme d'effet d'impact sur la vie des gens, inefficaces en matière de création d'entreprises et d'emplois durables. La problématique fondamentale est de fonder une nation manufacturière qui crée de l'emploi et répartit des revenus équitablement. Et se met en situation de compétitivité par rapport aux autres nations, dans un marché mondial de plus en plus ouvert et dur sur un plan concurrentiel.

**Est-ce que vous pensez que ça été une erreur de la part des pouvoirs publics d'avoir brutalement intervenu par la taxation sur le marché des produits de première nécessité ?**

Il faut faire la part des choses. Nous assistons à un grand retour de l'Etat pour récupérer ses périmètres de mission régalienne. Et il a échoué à intervenir dans la régulation des marchés, dans la restructuration de l'économie, notamment dans son poumon le plus nocif, à savoir l'économie informelle. L'ensemble des mesures prises, y compris celle d'utiliser le chèque à concurrence de 500 000 da, étaient destinées à affirmer le retour de l'Etat. Sans lesquelles un marché productif ne peut se mettre en place. C'est un échec total. Il faut revoir les choses de manière globale. L'économie informelle ne peut pas disparaître par des démarches répressives. Elle ne peut être réduite qu'à travers des démarches inclusives. Où les forces économiques doivent trouver un interlocuteur et doivent pouvoir payer le coût de la légalité, d'accès à celle-ci. C'est quoi un marché informel ? Les gens qui fuient la légalité le font parce que son coût est élevé. Si on leur donnait de s'intégrer dans l'économie formelle en payant un coût équitable, on pourrait réussir le pari.

[...]

# L'Inflation, cet acide qui ronge l'économie et la société algériennes

**Mourad BENACHENOU**

La situation d'inflation accélérée que connaît actuellement l'économie algérienne est si grave qu'il est nécessaire de l'aborder de manière, si ce n'est exhaustive, du moins suffisamment systématique pour que le défi qu'elle pose soit compris et pris en charge. C'est pour cela que l'exposé suivant est présenté sous la forme de seize points :

1- Bien que l'IPC (indice des prix à la consommation) ne reflète pas de manière exacte l'évolution des prix de tous les biens et services commercialisés dans un pays déterminé, il est considéré comme un indicateur suffisamment fiable du taux d'inflation à l'échelle nationale. Quel que soit son mode de calcul ou la composition du panier de produits qu'il comporte, cet indice est utilisé, universellement, par les différents acteurs économiques nationaux ou internationaux qui ont besoin de savoir comment les prix évoluent dans leurs pays, et à l'échelle internationale, pour déterminer les prix de leurs propres produits, élaborer leurs plans d'affaires, projeter leurs besoins en investissements et les coûts de ces investissements, ou simplement établir leur budget familial et leurs objectifs d'épargne personnelle.

2- Au vu de son importance dans une économie de marché, où les décisions d'investissement, de production, comme de consommation sont guidées par les prix des produits en cause, l'IPC, dont le calcul dépend, dans tous les pays, des autorités publiques, doit être calculé de telle manière que sa fiabilité ne soit pas sujette à caution, et qu'il reflète, avec autant de précision que possible, l'évolution de la valeur de la monnaie locale ou de son pouvoir d'achat.

3- Le calcul de l'IPC est établi à partir d'une enquête de consommation dans une année déterminée, qui permet aux statisticiens de concevoir un modèle de consommation, qui révèle les habitudes de consommation d'une partie de la population suffisamment importante pour qu'elle

donne une image aussi proche que possible de la réalité des dépenses les plus courantes des ménages.

4- En Algérie, et jusqu'en 2008, l'enquête de consommation, sur la base de laquelle cet indice était établi, datait de 1989, c'est-à-dire d'une année où l'Etat jouait encore un rôle déterminant dans la fixation des prix et dans la production et la distribution des produits de grande consommation, comme dans l'établissement des loyers. A compter de 2009, l'IPC a été calculé sur la base d'une enquête de consommation datant de 2000.

5- Or, entre 1989 et 2001, et de 2001 à ce jour, l'économie algérienne a changé du tout au tout, quoique

6- Donc, l'IPC, comme il est établi actuellement, ne reflète pas de manière fiable l'évolution des prix à la consommation, telle que ressentie par la population et, par voie de conséquence, sous-estime la perte du pouvoir d'achat du dinar que ressentent les consommateurs. Sur le plan international, par ailleurs, les autorités publiques algériennes ont marqué certaines réticences à adopter une démarche normalisée de calcul de l'IPC qui permette de comparer, de manière acceptable, l'inflation algérienne à l'inflation dans d'autres pays. [...].

7- Si l'inflation était aussi basse que l'indique l'IPC publié par l'ONS, on peut se demander pourquoi une institution importante vient d'obtenir pour ses fonctionnaires une augmentation extraordinaire de doublement des salaires avec effet rétroactif sur une année. En supposant même que cette augmentation, qui vient s'ajouter à des primes discrétionnaires données à l'occasion d'évènements majeurs de tout type, a simplement pour objet un rattrapage de pouvoir d'achat des salaires, elle apparaît comme infondée, à moins que les autorités publiques elles-mêmes n'accordent aucune crédibilité à l'IPC,

pourtant établi et diffusé par une institution officielle. Cette augmentation, [...], constitue un démenti cinglant à l'IPC qui, officiellement, n'aurait pas dépassé les 4,8 % en moyenne au cours de cette année.

8- L'économie algérienne connaît un taux d'inflation supérieur à ce qu'annonce l'IPC, qui ne reflète même plus le panier de la ménagère, puisque sa base de calcul est en retard par rapport à l'évolution des revenus et des modèles de consommation, vécue par l'Algérie au cours de ces dix dernières années : on ne peut, à la fois, jurer de la fiabilité de cet indice et affirmer que l'économie algérienne a

## BAISSE DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE



dans sa structure de base, elle reste dominée par le secteur des hydrocarbures. L'intervention de l'Etat dans la fixation des prix s'est fortement réduite. La liste des produits subventionnés ou dont les prix sont réglementés est devenue marginale dans le panier de la ménagère. De plus, les écarts de revenus se sont creusés entre la couche la mieux nantie de la population et la classe moyenne, composée essentiellement de salariés. Plus important encore, l'ouverture de l'économie a abouti à la mise à disposition du consommateur de produits d'importation variés qui ont été intégrés dans son plan de dépenses journalières. [...].

subi des bouleversements profonds ; il faut choisir : ou l'économie dans toutes ses composantes de production, de consommation, de distribution, de structure de revenus, a changé lors de ces quelques dix années, et l'IPC ne reflète pas ces changements ; ou cette économie a stagné et donc, tout ce qui est dit et écrit sur elle est loin de représenter la réalité des choses.

9- L'inflation, on ne le répètera pas assez, est un phénomène monétaire dont la maîtrise ressortit exclusivement aux autorités publiques. [...]. Or, du fait même de l'augmentation du prix du pétrole à l'échelle internationale et de l'accroissement des recettes en devises, et donc des réserves de changes, qui constituent une des contreparties de la monnaie en circulation dans l'économie, la masse monétaire a augmenté de manière quasi automatique ; de plus, les autorités publiques, disposant de plus de ressources fiscales, se sont lancées dans un programme monstrueux de remise à niveau des infrastructures, contribuant à accroître la pression sur la demande de biens et services. L'inefficacité générale de l'économie, dans laquelle la relation entre le niveau des investissements et leur rendement (...) est encore extrêmement bas, a poussé les prix

à la consommation encore plus haut que ce qui aurait pu être attendu de l'augmentation de la masse monétaire découlant directement de l'accroissement du montant des devises entrant à la Banque centrale.

10- Il est évident que la corruption, dont la généralisation n'est plus à prouver, [...], a contribué fortement à pousser encore plus haut l'inflation. Comme l'écrivent Teymour Rahmani et Hana Yousefi (dans «Corruption, Politique monétaire et Inflation, Une Comparaison inter-pays»). « Plus de corruption entraîne un taux d'inflation plus fort (p.2)... La corruption cause l'augmentation directe de l'inflation en augmentant les dépenses gouvernementales... Cependant, il y a un canal indirect au travers duquel la corruption accroît le taux d'inflation. Puisque le taux de croissance du PIB est plus bas et la recherche de rente est plus élevée, et puisque l'effet inflationniste de la croissance de l'offre de mon-

naie est plus élevé quand le taux de croissance est plus bas, plus le taux d'inflation est élevé, plus la corruption est forte ». (p.8)

11- Ces auteurs corroborent leurs conclusions pas une étude économétrique qui effectue la comparaison entre le niveau de corruption dans un groupe de pays et l'importance de l'inflation dans ces pays. Il ne s'agit nullement de paroles en l'air ou de suppositions que n'appuieraient aucunes données chiffrées.

12- Le taux d'inflation a atteint un niveau insupportable et constitue un risque politique, et donc sécuritaire, qui ne peut simplement pas être combattu par la force brute contre ceux qui sortent dans la rue pour exprimer



leur désespoir de voir leur niveau de vie et le pouvoir d'achat de leurs maigres salaires réduits peu à peu, mais de manière accélérée depuis cette année. Le déclassement social causé par l'inflation est un phénomène extrêmement dangereux et peut aboutir à des conséquences incalculables sur les plans tant économiques que politiques et sécuritaires. Le peu de crédibilité que l'on est en droit d'attribuer à l'IPC officiel accroît d'autant plus les risques, parce que les autorités, comme les citoyens, ne savent pas exactement jusqu'à quel point la détérioration du pouvoir d'achat du dinar est arrivée. [...].

13- Pourquoi les autorités publiques sont-elles indifférentes à une inflation élevée ? La première réponse est qu'elles sont conscientes de leurs responsabilités dans l'accélération de ce phénomène, mais qu'elles en évaluent l'importance en fonction des objectifs de leur propre démarche politique qui sous-tend leur pro-

gramme de dépenses publiques. Si leur objectif est d'élargir leur base politique en intégrant le maximum de personnes dans le circuit de distribution de la rente, il est évident qu'elles considèrent l'inflation comme un épiphénomène sans importance, vu que la clientèle politique qu'elles recherchent y est peu sensible, car elle a soit le pouvoir d'ajuster le prix de ses services en fonction de l'évolution globale des prix, soit qu'elle est assurée de garder son pouvoir d'achat par un accès amélioré à la rente. D'autre part, les autorités publiques ont le loisir de réévaluer les dépenses nécessaires à leurs opérations, sans avoir, par définition au vu du système politique actuel, à rendre compte en détail des raisons expliquant les dépassements de crédits. [...].

14- L'expérience des crises économiques et sociales passées ne semble pas promettre que les autorités publiques prendront au sérieux, et rapidement, cette maladie grave qu'est l'inflation ; on a vu que, dans des circonstances où pratiquement l'Etat algérien était en danger d'effondrement, il a fallu beaucoup de sang et de pressions pour que les mesures adéquates soient prises. [...].

15- L'inflation, [...], est un acide qui touche au plus profond de la société et de l'économie : il pousse à la démoralisation tant des consommateurs que des investisseurs et des producteurs ; il laisse la voie aux spéculateurs ; il force littéralement à la corruption des gens, qui dans un contexte de stabilité des prix, seraient peu portés à vendre leurs services de manière clandestine ; il détruit la moralité publique en encourageant les comportements antisociaux, de l'usage de la drogue à la prostitution, avec tous les autres types de crimes qui s'y attachent directement ou indirectement. [...].

16- En conclusion, un Etat sérieux et conscient de ses responsabilités prendrait à bras-le-corps ce phénomène dangereux et mettrait en place une politique cohérente et complète de lutte contre l'inflation, dont le seul taux acceptable est zéro. [...]!

# Graves violations lors des gardes à vue

*En dépit de certains «progrès», il reste beaucoup à faire pour améliorer la situation des droits de l'homme en Algérie, notamment en matière de lutte contre la corruption, de prise en charge du phénomène de la hargha, des violences à l'égard des femmes, de garde à vue et de détention préventive. C'est ce qui ressort du rapport de 2009, établi par la CNCPPDH, rendu public hier. Ce document de 142 pages relève «des avancées», mais également de nombreux points noirs. Parmi ces derniers, les graves violations en matière de garde à vue.*

Salima TLEMÇANI

En dépit de certains «progrès», il reste beaucoup à faire pour améliorer la situation des droits de l'homme en Algérie, notamment en matière de lutte contre la corruption, de prise en charge du phénomène de la hargha, des violences à l'égard des femmes, de garde à vue et de détention préventive. C'est ce qui ressort du rapport de 2009, établi par la CNCPPDH, rendu public hier. Ce document de 142 pages relève «des avancées», mais également de nombreux points noirs. Parmi ces derniers, les graves violations en matière de garde à vue. Selon la Commission, «les personnes placées en garde à vue subissent parfois des sévices et autres brutalités et sont soumises à de fortes pressions psychologiques n'ayant aucun rapport avec les faits qui leur sont reprochés. Leurs droits, tels que prévus par le code de procédure pénale, ne sont pas respectés». Plus grave, il est précisé que «les interrogatoires sont menés parfois par des subalternes n'ayant aucune qualité ni formation, qui ont tendance à user de la manière forte, qui violent l'intégrité physique de la personne gardée à vue au mépris du respect de la personne humaine. De même, les cellules de garde à vue font face à un sérieux problème d'hygiène». Il est également rappelé le «non-respect» des dispositions de l'instruction interministérielle (Défense, Justice et Intérieur) définissant les relations hiérarchiques entre l'autorité judiciaire et la police judiciaire (PJ) dans le domaine de la direction, la surveillance et le contrôle des activités de la PJ. Devant ces faits, la CNCPPDH demande l'amendement du code de procédure pénale pour une «protection effective» des droits de la personne gardée à vue «dont l'intégrité ne doit être violée ni par l'officier de la police judiciaire ni par les agents de ce service». De même qu'elle recommande la mise en place, au niveau des services de la PJ, de l'Intérieur et de la Défense d'une cellule auprès du directeur en charge de la PJ dont la mission est de contrôler les lieux de la garde à vue et de veiller à ce que les droits de la personne gardée

soient respectés. La corruption, un fléau qui mine les fondements de l'état Ainsi, pour la Commission, la corruption «mine» les fondements de l'Etat et fait perdre aux citoyens la confiance en leurs institutions. En outre, la «correctionnalisation» a eu des effets sur la détention provisoire limitée à 8 mois, permettant aux inculpés de comparaître libres. De ce fait, «il y a lieu de mesurer la différence entre le délit de corruption, dont la peine encourue est de 2 à 10 ans de prison, et le vol collectif avec arme apparente ou cachée, même si c'est un coupe-ongles ou un canif, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité».

## Harga, symbole du désespoir et de la détresse sociale

La Commission s'interroge sur le retard enregistré dans l'installation de

des juristes et des associations contre «la démarche répressive préconisée pour faire face au désespoir, à la détresse sociale et à la quasi-inexistence d'un avenir»; elle regrette «la pénalisation du désespoir» et propose de remplacer la peine d'emprisonnement par «une amende symbolique, de rendre plus lourdes les peines contre les membres des réseaux qui organisent les voyages de la mort et de se focaliser sur la consolidation des droits sociaux des citoyens». Le rapport de la CNCPPDH cite des enquêtes et statistiques inquiétantes sur le phénomène. Selon ces données, 325 Algériens illégaux ont été interceptés par les marines italienne et espagnole en 2009, alors que les autorités européennes de contrôle aux frontières affirment avoir constaté que 65% des clandestins arrêtés en Espagne en 2009 provenaient d'Algérie. Une étude réalisée par la Sûreté nationale et une enquête du Ceneap ont établi que pas moins de 60% des jeunes scolarisés ont des perspectives floues, 73% n'ont aucun cadre de vie, 58% ne pratiquent aucune activité sportive, 90% n'adhèrent à aucune association et 33% rêvent de s'installer à l'étranger.

## Les violences à l'égard des femmes, une situation préoccupante

Pour ce qui est de la situation des droits des femmes en Algérie, la Commission souligne que «les violences contre les femmes sont de tout ordre et s'exercent dans tous les milieux. Elles sont souvent impunies car non dénoncées, non reconnues et surtout tolérées au sein de la société, tandis que dans la sphère publique, le harcèlement au travail est devenu préoccupant d'autant plus que les victimes sont souvent confrontées à d'immenses pressions sociales qui les empêchent de signaler ces violences». Plus pernicieuses, ajoute le rapport, d'autres formes d'agression dénotent de la situation de précarité dans laquelle se trouve la moitié d'une société tiraillée entre ceux qui veulent aller



l'organe national de lutte contre la corruption, mais également sur l'exécution «timide et limitée» du décret portant déclaration de patrimoine. Elle demande que «la justice puisse exercer pleinement ses attributions à travers une instruction à charge et à décharge sans interférence du parquet général, ni de la chancellerie, ni de la police judiciaire, et que les hautes fonctions dévolues aux cadres de l'Etat soient limitées dans le temps afin d'éviter toute dérive». Abordant la question de la hargha (émigration clandestine), la CNCPPDH considère «inconcevable» qu'un problème social reçoive pour seule réponse une action «répressive privative de liberté». Elle appelle à la «décriminalisation» de l'acte de hargha en rappelant les réactions virulentes

vers la modernité et ceux qui s'y refusent. De ce fait, la CNCPPDH affirme que les violences «doivent être considérées comme un délit grave et une violation fondamentale des droits de l'homme. Les auteurs doivent être tenus pour responsables de leurs actes. Il faut les obliger à changer de comportement sous peine de sanctions allant jusqu'à leur expulsion hors du foyer familial ou leur éloignement». Elle met l'accent sur l'insuffisance des structures de prise en charge des victimes de violences et propose la mise en place de programmes de sensibilisation et de formation du public en vue de prévenir contre le phénomène, et ce, avec l'implication du mouvement associatif. Concernant les droits politiques, la Commission appelle à la levée de la mention «assemblée élues» contenue dans l'article 31 bis de la Constitution qui prévoit un quota de 30% de femmes sur les listes des candidatures aux assemblées élues, qu'elle juge «restrictive».

#### Constat inquiétant des centres pour handicapés

La CNCPPDH dresse une situation inquiétante prévalant au sein des éta-

blissements publics de prise en charge des enfants handicapés qu'elle a eu à visiter en 2009. Elle constate que tous les centres sont conçus en dehors de toute préoccupation liée à la spécificité des enfants accueillis ; ils sont dotés d'un mobilier scolaire pour adultes et d'équipements (portes, cuisines, lavabos, toilettes) non conformes à cette catégorie de pensionnaires. Elle cite le cas de l'école Taha Husein de Biskra pour enfants malvoyants conçue de manière que l'enfant soit assisté tout au long de sa scolarité du fait de l'absence de toute aide à l'autonomie dans sa mobilité. Par ailleurs, la Commission qualifie de «plaie» la situation au sein des services de santé publique qu'elle a visités en 2008 et dont les recommandations, écrit-elle, restent d'actualité. Elle juge nécessaire de doter les services d'urgence de moyens humains et matériels, d'y affecter un nombre suffisant de médecins urgentistes expérimentés et de veiller à ce que ces derniers assurent leurs obligations durant la nuit. S'agissant des conditions socioprofessionnelles du personnel, la Commission estime que la prise en charge

doit constituer «une urgence» pour les pouvoirs publics à travers une «revalorisation conséquente» du salaire et des indemnités afférentes ainsi que le bénéfice d'avantages matériels pour les chefs de service du rang de professeur. La CNCPPDH relève qu'en Algérie, aussi bien les hommes politiques que les cadres de l'Etat se font généralement soigner à l'étranger par le biais d'une prise en charge par la Caisse nationale d'assurances sociales. «Ce qui démontre que les élites n'ont aucune confiance dans le système national de santé, bien que dans leurs déclarations publiques, elles ne font que l'encenser (...). Il serait judicieux de mettre un terme à de telles pratiques ou de déclarer que pour certaines spécialités, le recours aux soins à l'étranger concerne tous les citoyens», relève le rapport de la CNCPPDH.

**El Watan** 08 décembre 2010

## Les sociétés de droit algérien ne pourront plus bénéficier de crédits étrangers



La Banque d'Algérie vient de préciser que les entreprises étrangères de droit algérien ne pourront plus bénéficier de crédits transférés depuis l'étranger pour leur fonctionnement, en vertu d'un engagement ancien des autorités à ne plus s'autoriser de dette extérieure.

Dans une note datée du 9 décembre mais rendue publique lundi par la presse, les autorités financières précisent que les entreprises étrangères de droit algérien devront obtenir des crédits en interne, libellés en dinars, la monnaie algérienne. Elles avaient en effet constaté qu'un certain nombre de ces sociétés continuaient à obtenir des fonds de

l'étranger, nommément de leur maison-mère, pour leur fonctionnement, provoquant une augmentation de la dette extérieure à court terme (de 60 jours à un an).

Les avances de trésorerie sont assimilées par la Banque d'Algérie à de l'endettement extérieur, interdit officiellement par la loi de finances complémentaire 2009 qui n'autorise que le recours aux financements locaux en dinars.

L'Algérie avait pris il y a quelques années la décision de rembourser sa dette et d'en finir avec la dette extérieure, au vu de ses fortes ressources en hydrocarbures. Aujourd'hui l'Algérie a payé la quasi totalité de sa

dette, qui s'élevait à 486 millions de dollars à fin 2009.

Elle demande à ce que les entreprises déclarent tous les crédits extérieurs et aux banques d'inviter leurs clients qui bénéficient d'avances en trésorerie de la part de leur maison-mère, d'intégrer les sommes correspondantes dans le capital de la filiale et ce, avant la fin de l'année 2010, dans une autre note datée du 14 décembre. Cette date butoir étant trop proche, des négociations devraient avoir lieu sur une demande de report à mars ou avril, selon des sources informées.

Autre casse-tête avec ces dispositions: en cas de société mixte, l'augmentation de capital par intégration des avances change la répartition entre partenaires français et algérien. Pour maintenir la répartition initiale, il faudra que la partie algérienne procède également à une augmentation de capital ou il faudra faire appel à un partenaire supplémentaire local.

**LesEchos** 20 décembre 2010

# Cinémas arabes : La nécessaire convergence des actions

Mohamed BENSALAH



Excepté quelques soubresauts ici ou là et quelques initiatives courageuses prises par certains pays, la création filmique du monde arabe semble en stand-by, cédant, ici, à la facilité, là, à la débilite, voire au nihilisme.

[...] Le monde arabe ne manque ni de créateurs de talent, ni de compétences, ni de savoir-faire technique. Mais, malgré tous ces atouts, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne brille pas par sa cinématographie. La production, la distribution et l'exploitation se trouvent dans une situation des plus précaires. [...]

Loin d'être considéré comme un champ d'activité prioritaire, le cinéma dans cette contrée est toujours appréhendé comme un fardeau à risques pour les responsables politiques qui s'en délestent avec empressement. La réduction des libertés et des capacités de manœuvre des professionnels du 7ème art a grandement contribué à restreindre l'exercice du métier. Combien de cinéastes, d'artistes et de créateurs ont fini par laisser leurs ambitions se dégrader ? Combien d'autres ont opté pour le silence, alors qu'ils avaient tant à dire, tant à exprimer ? Combien de Fellini, de Jancso, de Bunuel et de Bergman arabes ont été sacrifiés sur l'autel de la bêtise ? Parler aujourd'hui de cinéma arabe ne veut point dire l'isoler, et encore moins le ghettoïser à l'intérieur de ses frontières, mais plutôt l'aider à émerger et à survivre en l'intégrant au monde culturel duquel il est exclu. A l'origine, par « Cinéma arabe », on entendait le cinéma égyptien. L'Egypte, qui dès les années 20 s'était dotée d'une infrastructure industrielle, a longtemps dominé et domine toujours commercialement le reste du monde arabe, à tel point que le parler au Caire s'est imposé de l'Indo-

nésie au Maroc.

Cet hégémonisme a fini par s'estomper du fait de l'avènement des nouvelles technologies. La proximité linguistique et géographique a fait que les pays arabes étaient les seuls destinataires de cette industrie avant que le Liban, en raison de sa proximité avec les capitaux, puis la Syrie, l'Irak, la Jordanie et les pays maghrébins n'émergent au grand jour.

[...] Du fait de la diversité fondamentale des œuvres, de la singularité de leurs thématiques, de leurs langages et accents et de leur orientation spécifique, les cinématographies arabes sont difficilement réductibles à une classification schématique. Il va de soi que l'œuvre de chaque cinéaste est unique. Chaque auteur ayant une origine sociale, une formation et des motivations personnelles. D'autre part, les films produits sporadiquement ne sont pas en nombre suffisant pour que nous puissions parler d'un mouvement ou d'une école ayant ses propres particularités à l'instar des cinémas cubain ou latino-américain. Les traits distinctifs de ce cinéma se dessinent donc à partir de la diversité des imaginaires et de l'originalité des productions, mais sont aussi fonction des influences diverses, des pesanteurs sociales et des mentalités et du contexte politique, économique, culturel et commercial de chaque espace géographique. Les valeurs intrinsèques de cette production ne peuvent donc, en aucun cas, refléter un même état d'esprit.

L'art cinématographique en général, et le 7ème art arabe en particulier, se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Durant les années 70, on a assisté au développement d'un cinéma qui se voulait critique et qui cherchait à contribuer aux transformations que le sous-développement exigeait, un cinéma qui s'efforçait de refléter la réalité du quotidien. Mais les réalisateurs engagés dans la création produisaient, bien malgré eux parfois en raison du contrôle tatillon de la bureaucratie, des films en apparence progressistes, mais qui se révélaient être, en réalité, des films de dénonciation superficielle, sans orientation politique définie, confus, paternalistes pour ne pas dire populistes. L'Algérie, microcosme des pays arabes, n'a pas fait exception à la règle. Après avoir développé des œuvres de grandes factures, sérieuses, graves, pleines d'humour et de talent, notre pays a longtemps laissé ses ambitions se dégrader. [...] L'autre aspect, non moins négligeable, est celui de la visibilité de cette production et de l'accès aux films. Les films arabes ne bé-

néficient d'aucune campagne publicitaire et ne circulent pour ainsi dire pas. De ce fait, mal connus et même méconnus par ceux-là mêmes à qui ils se destinent, ils demeurent inexistant. La jeunesse, qui constitue le public privilégié des salles, et dont le goût a été façonné par des années de consommation de navets, boude les films arabes et leur préfère le monde de simulacre et de leurres que lui procurent les films d'évasion occidentaux. Depuis lors, le cinéma arabe a évolué au rythme des mutations de la société. Si nous nous félicitons de ce que des œuvres de qualité aient été produites durant cette dernière décennie, nous déplorons malheureusement l'absence de solidarité et de cohésion entre pays arabes que rien ne distingue, sinon des régimes politiques très différents. Revivifier ce secteur ne relève ni du miracle, ni du hasard. En plus d'une ferme volonté politique et du soutien indéfectible, moral et financier de l'Etat, la réussite d'une activité culturelle de cette envergure nécessite du temps, de la persévérance de la compétence et de l'esprit d'initiative.

[...] Un festival de cinéma arabe n'a de sens que si l'arabité se traduit par une mise en commun des moyens de production afin de rompre avec la dépendance économique et technologique actuelle. Le combat sur ce front est décisif. Les films produits par les institutions publiques se doivent de participer à la promotion et au développement de la culture et de la civilisation arabe. Certes, les productions pertinentes et de qualité se sont raréfiées. Des œuvres riches et passionnantes telles celles d'un Salah Abou Seif, d'un Chahine ou d'un Tewfiq Salah font partie du passé ; cela dit, certains films récents atteignent une grande capacité expressive et esthétique tout en exprimant les préoccupations identiques à l'égard de la culture vernaculaire, de la mémoire populaire et des libertés fondamentales des citoyens. [...]

Certes, le cinéma ne peut à lui seul changer les choses. Formulons toutefois le vœu, en ce début d'année 2011, que cette grande nation riche et prospère qui plus est, dispose de nombreux atouts et de grandes potentialités, émerge cinématographiquement au grand jour et affiche ses ambitions.

**74% des internautes algériens préfèrent utiliser Internet comme outil d'information. C'est ce que révèle une récente, enquête réalisée par deux boîtes algériennes spécialisées dans le webmarketing, à savoir Med&Com et Ideatic.**

### Mustapha BENFODIL

La demande est là. Qu'en est-il de l'offre ? Comprendre : les sites d'information. La «e-press». Depuis le lancement de TSA en juin 2007, le fameux journal électronique «toutsurlalgerie.com» (devenu www.tsa-algerie.com après son piratage), la presse électronique s'anime sur la toile. Certes, l'expérience est encore embryonnaire. Mais force est de constater que les professionnels des médias sont de plus en plus nombreux à être tentés de quitter la presse traditionnelle pour se lancer dans le journalisme on-line. L'une des raisons de cet engouement est à chercher dans les blocages politico-bureaucratiques qui dissuadent lourdement les candidats au lancement de nouvelles publications (en presse papier) de réaliser leur projet, l'obtention de l'agrément, le sésame des entreprises de presse, étant extrêmement difficile sous nos latitudes. Nous avons fait le tour, au cours de cette enquête, des principaux fournisseurs de contenus ayant «pignon sur web», les sites professionnels s'entend, à l'exclusion des portails, blogs et autres réseaux sociaux faisant dans le «journalisme citoyen». Objectif : esquisser un premier bilan de l'expérience des médias en ligne dans notre pays, questionner leur background, leur audience, situer leurs contraintes et voir comment se dessine leur avenir à court et moyen termes.

La deuxième vie du journalisme Dans l'interview qu'il nous a accordée (lire entretien), Lounès Guemache, fondateur de TSA, parlant de sa propre expérience, explique : «TSA est né d'une double expérience, à la fois dans le journalisme et les nouvelles technologies.» Précisément celle de son fondateur Lounès Guemache, qui fut pendant sept ans cadre chez France Télécom. «Dès le départ, nous avons opté pour un positionnement clair : premier quotidien électronique algérien. Nous disons : nous sommes un quotidien comme les autres, sauf que nous ne sommes pas imprimés»,

## La presse électronique à la conquête du marché virtuel

ajoute notre confrère. Trois ans et demi après sa création, TSA se targue aujourd'hui d'attirer entre 200 et 250 000 visiteurs/jour. Sans remonter jusqu'à «algeria-interface.com», qui fut un site pionnier, comme le fait remarquer à juste titre El Kadi Ihsane, l'expérience TSA fera très vite des émules. En l'occurrence, l'année 2010 aura été particulièrement faste. C'est ainsi que l'on a vu de nombreux sites d'information, généralistes ou spécialisés, éclore sur la toile tout au long de l'année.

C'est le cas notamment de maghrebemergent.com d'El Kadi Ihsane, site spécialisé dans l'information économique, de www.vivalalgerie.com de notre consœur Ghania Khelifi ou encore celui de Farid Alilat, «Dernières Nouvelles d'Algérie» (www.dna-algerie.com). D'autres sites, lancés toujours par d'anciens journalistes de la presse écrite, présentent le profil «magazine» plutôt qu'agence de presse en ligne. C'est le cas du magazine électronique www.espritbavard.com de

Khadidja Chouit, ancienne journaliste du Matin. Ce dernier s'est mis depuis quelque temps en veilleuse pour un problème de modèle économique. Nous sommes tentés de dire : de modèle culturel tant l'implantation de la presse électronique est largement tributaire des nouvelles tendances comportementales et de la mutation des modes de consommation de l'information, de la culture, du savoir et des loisirs au sein de notre société sous l'impulsion des nouvelles technologies. L'une des premières choses à relever en parcourant rapidement les principaux sites de la presse électronique consacrés à l'Algérie est que la plupart d'entre eux sont «domiciliés» à l'étranger, et tout spécialement en France. Serait-ce lié à quelque conditionnalité rédhitoire ? El Kadi Ihsane aussi bien que Khadidja Chouit qui vivent en Algérie nous ont certifié qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un agrément pour créer un journal électronique. Dieu merci ! [...]

### «Nous avons été victimes de beaucoup de blocages»

[Lounès Guemache, journaliste responsable du site d'information TSA lancé en juin 2007]

**- Qu'est-ce qui vous a décidé à quitter le géant France Télécom pour vous lancer dans cette entreprise?**

Je vais raconter pour la première fois l'origine de l'idée de TSA. Dans le cadre de mes activités chez France Télécom, je m'occupais de la communication managériale. A ce titre, j'avais le privilège d'assister aux séminaires organisés au profit des «top managers» du groupe (400 sur 180 000 salariés). Un jour, le thème était les contenus. Pourquoi un groupe comme France Télécom se lançait-il dans un domaine jusque-là réservé aux médias ? Le PDG de France Télécom avait alors détaillé la nouvelle stratégie du groupe en matière de contenus : Internet, TV, foot, etc. La force de ce type de groupe réside dans sa façon de faire de l'anticipation sur les ruptures de consommation et d'usages dans les socié-

tés. Le PDG expliquait alors que dans quelques années, l'internet allait prendre la place de la presse écrite. C'est à cet instant précis que j'ai eu l'idée de TSA : un site de contenus sur l'Algérie.

**Les médias électroniques posent la problématique du modèle économique. Quelle est la stratégie que vous avez adoptée pour lancer un média financièrement viable ?**

Je trouve que le modèle économique des médias électroniques est plus intéressant que celui des journaux classiques. Certes, les revenus publicitaires sont faibles, mais la structure de coûts est également faible.

Propos recueillis par M.B.

**El Watan** 31 octobre 2010

# 11<sup>e</sup> marathon des dunes : voir Taghit et... courir

(...) Le tout-Igli participe à la réussite de ce 11<sup>e</sup> Marathon des dunes qui s'est déroulé du 27 décembre 2010 au 2 janvier 2011 à Taghit-Igli, deux belles stations dans cette splendide Saoura. (...) Ainsi, le marathon des dunes (...) est une occasion pour se remettre en forme, s'oxygéner et mesurer ses capacités à travers l'effort, en sillonnant de beaux sites que la nature a maintes fois remis à l'œuvre.

Il est aussi un événement des plus propices pour les retrouvailles, dans un climat culturel et touristique ou la convivialité et l'entente sont de rigueur. (...) Sous les applaudissements nourris d'une population en liesse, plantée là, dans ce décor particulier, divinement paré par dame nature qui déploie ses meilleurs atours en cette journée de fête (...), les troupes folkloriques auxquelles se mêle l'odeur forte de la poudre que crachent d'un seul coup, en une parfaite harmonie, des tromblons et de vieux fusils évasés, dans un fracas assourdissant. Pour cela, il y a lieu de signaler qu'Igli a participé, plus qu'ailleurs, spontanément, à cette 11<sup>e</sup> édition du Marathon des dunes, qu'ont abrité les luxuriantes oasis des fins confins de la région de Béchar. En effet, elle a déployé un notable effort de mobilisation

de toute sa population, accueillante et démonstrative, pour une participation effective à cette fête sportive et culturelle. Igli, n'a-t-elle pas été bâtie sur ce lieu de rencontre des oueds Ghir et Zouzfana qui forment l'Oued Saoura, ce dernier fait son lit le long du grand Erg Occidental, pour s'étonner qu'aujourd'hui elle aille étreindre chaleureusement tous ses hôtes et leur réserver un excellent accueil? N'a-t-on pas compris que sa situation géographique, ou se réunissent les deux cours d'eau, déteint inmanquablement sur le caractère de ses habitants, et lui donne ce nom qui, en «Chleuh», signifie jonction, et par extrapolation, veut dire rapprochement, hospitalité ou encore... partage et convivialité? En insistant plus particulièrement sur cette daïra (...) nous n'allons pas oublier ceux qui maintiennent en bonnes conditions d'accueil (...) des grandes manifestations internationales, comme notamment le Marathon de cette année qui, en plus de l'élite algérienne de l'ANP, de la DGSN et des autres participants nationaux, a regroupé plusieurs étrangers venus de huit pays à savoir: la France,

## Kamel BOUCHAMA

l'Allemagne, l'Italie, l'Australie, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Canada et l'Autriche. Nous espérons que les autres régions de notre superbe Sahara, en comptant sur leur initiative et ce sentiment qui les porte à se surpasser, feront de même pour les prochaines éditions afin que cette manifestation, qui prend de plus en plus de l'ampleur, soit véritablement un appel aux jeunes et aux étrangers qui viennent renouer avec l'exotisme de nos plus belles contrées touristiques. Ainsi, le Marathon des dunes rentrera de plain-pied dans un circuit qui l'érigera comme une manifestation socio-économique et culturelle ou les oasis ne constitueront que des lieux de confluence des cultures de la Méditerranée et des pays de l'Afrique.



Sortons de cette merveilleuse cité d'Igli et allons voir les autres aspects de ce Marathon plein de promesses, dans ces régions sahariennes. Taghit, Beni-Abbès, Kerzaz, Timimoun, (...) s'enorgueillissent d'un splendide paysage aux formes et aux couleurs naturelles admirables. Oui, cette compétition sportive à l'origine, qui se répand sur d'autres horizons ou interviennent de riches programmes touristiques et culturels, est en droit de prétendre à sa doyeneté dans ce domaine du Marathon (...) Evoquons le tourisme, par le truchement de visites et de grandes randonnées pour la connaissance du Sud et, enfin, l'histoire par les visites aux sites qui racontent l'antiquité à travers les marques indélébiles qu'elle conserve dans un environnement que l'érosion et l'oubli, quand ils persistent, peuvent abîmer davantage (...) Du sport, il en avait bien sûr (...) Ceci dit, voyons sur le plan du tourisme (...) Eh bien, des déjeuners à l'extérieur du camp, des repas agrestes, dans des palmeraies, sous des «Kheimate», dans des «Zribate», les visites des «Ksours», des monuments historiques, des mosquées très anciennes,

des «Zaouïas», des marchés traditionnels, des gravures rupestres et, bien entendu, des ballades à travers les dunes. Cela ne suffisait pas, il fallait programmer une course de chameaux, aux danses séculaires et d'autres activités qui relèvent des traditions millénaires, bref, afin d'avoir un bon regard sur le patrimoine matériel et immatériel du Sahara (...) Pour l'instant malgré tous les efforts consentis... la situation dans le grand Sud est au même point que celle du nord (...). Le paysage est beau (...) mais notre Sud est-il conforme aux normes acceptables d'accueil (...) ? Non, ce qu'il a aujourd'hui, n'est pas suffisant et nous l'avons constaté encore une fois à l'occasion de ce 11<sup>e</sup> Marathon des dunes (...) Certes, il y a de l'ambiance, et la population est accueillante, elle aime partager, elle est conviviale

autour du verre de thé, un rite qui se perpétue de génération en génération..., mais ce n'est pas tout (...) Tous ceux qui viennent, aimeraient trouver plus d'aises dans ce Sud rayonnant de (...) sérénité (...) un contenu (...) matérialisé par de divines structures de base, (...), notamment ces dunes imposantes... Ce soleil éternel et ce climat adéquat ou poussent de fraîches palmeraies (...) Que remarquons-nous aujourd'hui? Une certaine désuétude qui se lit sur les palmiers, ces arbres élancés vers le ciel, qui se meurent lentement depuis des années, parce que nous ne les avons pas entourés d'attention, comme le faisaient ceux qui nous ont précédés. La même désuétude se lit dans ces Ksours, majestueusement édifiés en leur temps, mais qui, présentement, sont abandonnés. Ils ressemblent à ces ruines anonymes, alors qu'ils témoignent, aux yeux de ceux qui s'intéressent à l'histoire, d'une certaine majesté de ces Berbères et de leurs pratiques ancestrales. Elle se lit également dans ces dunes (...) lamentablement esseulées, qui souffrent d'un manque d'exploitation et de visites qui leur amènent ce plus d'intérêt dont elles ont besoin pour remplir convenablement leur tâche dans ce désert de tous les mystères...

## Yennayer dans les Aures

# Les brindilles séculaires de L'La Fatima

**Nouri NESROUCHE**

Le couple octogénaire, témoin de la révolution, a toujours vécu dans ces murs qui cachent aussi des casemates gorgées de souvenirs et de légendes. A 85 ans, L'la Fatma se prépare encore à fêter Yennayer. Aussi longtemps que ses souvenirs puissent l'emporter, elle se rappelle qu'elle n'a pas raté une seule fois cette fête qui a beaucoup de significations pour les berbères des Aurès. A Ca'cho, la dechra des Ouled Abdi Ousbaâ, il ne s'agit pas de répéter une tradition ancestrale, c'est le seul mode de vie. Dans ce village (...) L'la Fatima et son vieux chibani, aâmi Belkacem Sbaâ, n'ont jamais quitté leur maison (...) qui pourrait être gardée telle quel et transformée en musée (...) Pour la maîtresse des céans, Yennayer est un jour de travail. Accueillir un nouveau cycle appelle un rituel sans fanfares mais chargé de symboles. La prière de l'aube, une fois accomplie, L'la Fatma et toutes les femmes du village s'arment de leurs cruches pour aller chercher de l'eau à la fontaine. Des brindilles de gazon sont cueillies aux abords de la fontaine et placées entre l'embouchure de la cruche et l'entonnoir, symbole de renouvellement et du bien apporté par l'année qui s'annonce. De retour à la maison, une tâche aussi utile que symbolique l'attend. Il s'agit de nettoyer la cheminée (...) de la suie (Akendil) à l'aide d'un balai fait à la main (Thagouft). La suie récupérée est mise dans un panier avec les trois pierres (Inguen) qui servent à porter la marmite sur le feu, puis jetée loin de la maison comme pour se débarrasser du vieux (...) De retour, elle ramasse de la terre et trois nouvelles pierres, pour son coin du feu, qu'elle va enduire d'abord de beurre naturel. Pour attirer le bonheur pour la maison, L'la Fatma n'oublie jamais de disperser de l'herbe et des dattes dans les quatre coins de sa maison. Pendant ce temps, les grains de blé cuits dans l'eau bouillie ont fini de grossir. Le Cherchem est ensuite mélangé à la farine de blé et de dattes dures, obtenue grâce à la meule traditionnelle. L'la Fatma vient de préparer son premier plat: La B'sissa. Le menu comporte aussi le Ziraoui, galette découpée en menus morceaux, mélangé à la pâte de dattes, Ar'rab, des gâteaux (Adhemin), sans oublier le Tahriert, une soupe épaisse, à base

de semoule bouillie. Le soir, c'est Chakhchoukha au poulet (...). Mais souvent, les gens qui n'ont pas les moyens cotisent pour acheter une chèvre et se la partager selon un tirage au sort. Ici, la solidarité n'est pas un vain mot, c'est un code de conduite (...) Debout aux côtés de sa grand-mère, Toufik acquiesce au moindre détail (...) toutefois, bien des choses ont changé. On est loin du temps, où l'on parcourait des centaines de kilomètres pour aller dans le Sud s'approvisionner en dattes. Avec le sérieux que lui assure son âge, ami Hamid Timizar, voisin de la famille, raconte le temps où on par-

tait à pied à la Mecque (...) La soirée, femmes et hommes séparés, des groupes se forment autour des foyers de feu; après les ripailles, place aux échanges (...) des Gaâdas fraternelles. Parfois musique et danse s'invitent autour du «Guessab» et son «B'nadri». La nouvelle année est entamée ainsi. La symbolique se résume à souhaiter richesse et bonheur pour le foyer, des mots qui ont une toute autre résonance dans cette contrée épargnée par la vanité de notre ère.

**El Watan** 11 janvier  
2011

## Beni Snous (Tlemcen) Une fête pour la solidarité et l'identité

**Chahreddine BERRIAH**

Coïncidant avec le nouvel an du calendrier berbère, Ayred (le lion) est (...) fêté par la population de Beni Snous, une constellation de tribus habitant la montagne et dans les vallées verdâtres. Cette tradition, basée sur des mets particuliers (Berkoukès, beignets et crêpes) et des spectacles nocturnes qui reproduisent une histoire

Un amas de pierre est alors déposé sur le seuil de la maison. Si la porte est entrouverte, le lion entre, suivi de ses compagnons aux sons de la Ghaïta, du Bendir et des chants: «ouvrez vos portes, nous sommes venus.» La suite du scénario, dont on garde le suspense, est tout aussi passionnante. Mais au fond, tout ce jeu qui est la préservation de l'héritage des aïeux a pour objectif la solidarité, puisque les



mythologique, est célébrée chaque année avec entrain dans un esprit festif et solidaire. Au fait qu'est-ce qu'Ayred? (...) Les habitants réunis en groupe de neuf personnes, toutes déguisées avec de masques représentant des animaux, passent d'une maison à l'autre. Le lion est tiré à l'aide d'une chaîne. Le guide, accompagné de ses acolytes et muni d'un drapeau, frappe aux portes des maisons. Au cas où le propriétaire n'ouvre pas, les participants entonnent: «la jarre est cassée et la maîtresse de maison est répudiée.»

fruits et légumes et l'argent récoltés seront redistribués aux nécessiteux. Mais Ayred à Tlemcen, c'est aussi le carnaval. A noter que cette représentation, jouée naguère par de simples citoyens est depuis quelque temps l'apanage de jeunes comédiens autodidactes. Une manière de perpétuer la mémoire berbère.

**El Watan** 12 janvier  
2011

## [BIBLIOGRAPHIE]

### Je suis venu, j'ai vu, je n'y crois plus

Je suis venu, j'ai vu,  
je n'y crois plus



Omar Ba  
Max Milo, 2009

Je veux faire comprendre aux jeunes d'Afrique que cette Europe ne vaut pas de risquer sa vie, car on y vit, comme partout ailleurs, avec des souffrances, des impasses et des échecs récurrents.

Omar Ba en a rêvé pendant vingt ans : l'Europe, c'est pour des millions de jeunes Africains un eldorado fantasmatique. Qu'il faut atteindre à tout prix. En s'arrachant aux siens.

Après un périple de trois ans, au péril de sa vie, il a fini par atteindre la France. Toutes ses illusions s'effondrent. Il ne trouvera rien des fausses images d'abondance qui circulent en Afrique.

À 29 ans, l'auteur, étudiant en sociologie et travaillant dans une ONG, conseille aux jeunes de son continent d'origine : « Si vous croyez que l'Europe est la solution à vos problèmes, ne venez pas ! Rêvez plutôt d'Afrique ! »

### Traces, désir de savoir et volonté d'être L'APRES-COLONIE AU MAGHREB

Textes réunis par Fanny COLONNA et Loïc LE PAPE  
Actes Sud, Sindbad, 2010

"Traces, Désir de savoir et Volonté d'être" : On ne saurait mieux titrer l'ouvrage collectif coordonné et présenté par Fanny Colonna et Loïc Le Pape, avec la participation de dix huit auteurs du pourtour méditerranéen (ACTES SUD, Sindbad).

Difficile aussi de rendre compte d'une production aussi foisonnante, vivante et multidisciplinaire. Sinon pour signaler que ce genre de préoccupations et travaux vient à son heure.

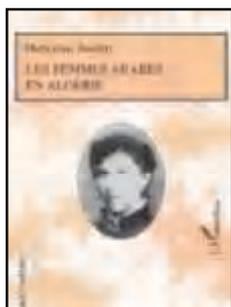
Le temps écoulé depuis les indépendances a fait mûrir le besoin de réflexions et de regards rétrospectifs chez les chercheurs et dans les opinions concernées.

Une façon de tenter des bilans qui aident à affronter les temps nouveaux, pas aussi radieux qu'on les imaginait mais néanmoins porteurs d'espoirs renouvelés gardant les traces du passé.



### Les femmes arabes en Algérie

Hubertine Auclert, L'harmattan, 2009



Ce livre est la réédition d'un ouvrage paru en 1900. Il est l'oeuvre d'une féministe qui fut toute sa vie une militante passionnée, jusqu'à sa mort en 1914. Quel courage elle déploya pour exiger le vote des femmes ! Et pourtant, de son vivant du moins, le combat resta vain. En Algérie, pendant quatre ans (1888-1892), elle découvre le triste sort des " femmes arabes " et définit au moins deux urgences : la création d'écoles pour les filles, car

il n'y en a point, et l'abolition de la polygamie, dont les Musulmanes se plaignent cruellement. Mais comment convaincre le pouvoir colonial ?

NRP, février 2011, n°6

### Espaces et société, n°143-2010 Les territoires de l'informel



La publication de ce numéro d'Espaces et sociétés sur l'« informel » pourrait n'être qu'une publication parmi tant d'autres relatant la débrouillardise de travailleurs, étudiant et questionnant ses enjeux économiques et sociaux, contribuant à la construction (ou/et à la destruction) de la notion. Une telle approche, qui a toujours sa pertinence tant l'informel est au coeur de débats contemporains, portant aussi bien sur le « développement » que sur les dynamiques de l'initiative entrepreneuriale individuelle dans un contexte postfordiste, n'était pas ce que nous recherchions.

Nous avons fait le pari que l'entrée par les « territoires » devrait permettre de réfléchir autrement au caractère mouvant, dynamique et politique de la catégorie « informel ».

La contribution de Saïd Belguidoum et Najet Mouaziz [à ce numéro] sur les paradoxes de la ville algérienne fait de l'informel le lieu d'émergence de « nouvelles formes d'urbanité », que les pouvoirs publics doivent prendre en compte dans un souci d'asseoir leur légitimité. Les « dysfonctionnements visibles » ne sont en fait que la manifestation de l'hybridation caractéristique de la ville algérienne. Ils sont en quelque sorte le creuset à partir duquel va se construire la « ville en devenir ». Le gisement de « compétences habitantes » constitue non seulement le paradoxe mais toute la richesse de la ville en construction. (extrait de l'édito)

## [FILMOGRAPHIE]

### Les dessous des cartes: les migrations

ARTE, 2009



C'est un phénomène mondial, complexe, aux causes multiples. Pour comprendre ces bouleversements et abandonner les idées reçues comme les préjugés, 9 émissions dressent un état des lieux, en retraçant l'histoire du droit d'asile. Aujourd'hui, avec le vieillissement de la population, la mondialisation des échanges et des déplacements, l'évolution du climat, les trajets des migrations et les migrants ont changé de visage et de nouveaux murs apparaissent.

L'Union européenne elle-même, terre d'immigration récente, doit construire sa politique migratoire.